

L'URSSAF et le trou de la Sécu !

Le projet URSSAF 2020 entre bien, selon nous, dans la volonté de démontrer qu'il n'y a pas plus de trou de la sécu en 2017.

En réalité et comme nous le constatons trop souvent dans les services publics, les restructurations ont des conséquences désastreuses sur les usagers, les personnels et le service rendu.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ?

L'implantation de l'URSSAF en Ile-de-France, c'était jusqu'à présent 12 sites. 5 sites dans la nouvelle formule auraient une implantation modifiée et 4 disparaîtraient occasionnant au passage la disparition totale de la DDR du Val de Marne.

C'est une nouvelle fois, la démonstration que l'on continue à s'engager dans la création de zones de non droits qui ont vu disparaître l'implantation des CAF et des CPAM mais également du bureau de poste, de l'agence EDF, du commissariat etc...etc...

Plus de proximité pour les cotisants qui ne pourront plus avoir de contacts directs dans le cadre de l'implantation des DDR. Des déplacements supplémentaires et plus longs pour les personnels qui ont fait construire dans les zones proches de leur travail, il y a seulement 14 ans en arrière, l'obligation pour eux de changer de métiers, des conditions de travail détériorées du fait de la disparition d'un certain nombre d'emplois.

Personne en effet ne peut être dupe que cette soi-disant volonté d'améliorer la gestion contribuera à des économies sur le dos des cotisants, des personnels et des missions de l'URSSAF.

L'URIF FO soutient sans réserve les positions défendues par le syndicat FO de l'URSSAF et par le SNFOCOS.

Paris, le 21 octobre 2016